

CHAMPIONNAT DU LANGUEDOC-ROUSSILLON D'AVIRON DE MER

Épreuves du Championnat de Méditerranée d'Aviron de Mer

LA GRANDE MOTTE

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2011



COURSES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DE FRANCE
CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL - ESPLANADE BAUMEL

En partenariat avec le Centre Nautique et la Mairie de la Grande Motte



championnat du languedoc-roussillon d'aviron de mer cadets - juniors - séniors - vétérans et course open

Épreuves du Championnat de Méditerranée d'Aviron de Mer
Épreuves Qualificatives au Championnat de France d'Aviron de Mer



LA GRANDE MOTTE Dimanche 18 Septembre 2011 Avant-Programme



1 DISTANCES :

Départs en ligne sur une distance de 6 ou 8 Km en Mer sur un parcours triangulaire. (cf. annexe 1)

2 PARCOURS :

Au large de la Grande Motte en face du Centre Nautique Municipal - Esplanade Baumel. Les parcours seront établis en fonction des conditions météo. (cf. annexe 1)

3 EMBARCATIONS :

Seules les yoles de mer, jauge F.I.S.A., solos (1X) doubles (2x) et quatre barré (4x+) seront acceptées. Elles doivent être conformes au code de courses d'aviron de mer, homologués en 6^e catégorie et porter un numéro d'immatriculation en gros caractères, soit celui des Affaires Maritimes, soit celui de la Ligue + numéro du club + numéro du bateau.

4 AUTRE ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Bout de remorquage d'un diamètre d'au moins 8 mm et d'une longueur supérieure à 10 mètres, muni d'un mousqueton ;
- Taquet permettant le remorquage ;
- Gilets de sauvetage, 1 par personne embarquée (5 pour les 4x+)
- Écope, ne seront acceptés que les bateaux auto-videur ;

5 CATÉGORIES DES ÉQUIPAGES :

Séniors :

- **Solo** : Femme (FS 1x) - Homme (HS 1x) ;
- **Double** : Femme (FS 2x) - Homme (HS 2x) - Mixte (MS 2x) ;
- **Quatre barré** : Femme (FS 4x+) - Homme (HS 4x+) - Mixte (MS 4x+) ;

Vétérans B (moyenne d'âge 40 ans et aucun rameur de moins de 30 ans).

- **Solo** : Femme (FV 1x) - Homme (HV 1x) ;
- **Double** : Femme (FV 2x) - Homme (HV 2x) - Mixte (FV 2x) ;
- **Quatre barré** : Femme (FV 4x+) - Homme (HV 4x+) - Mixte (MV 4x+) ;

Vétérans F (moyenne d'âge 60 ans et aucun rameur de moins de 40 ans).

- **Solo** : Femme (FV 1x) - Homme (HV 1x) ;
- **Double** : Femme (FV 2x) - Homme (HV 2x) - Mixte (FV 2x) ;
- **Quatre barré** : Femme (FV 4x+) - Homme (HV 4x+) - Mixte (MV 4x+).

Cadets - Juniors :

- **Double** : Femme (FC 2x - FJ 2x) - Homme (HC 2x - HJ 2x) - Mixte (MC 2x - MJ 2x) ;
- **Quatre barré** : Femme (FC 4x+ - FJ 4x+) - Homme (HC 4x+ - HJ 4x+) - Mixte (MC 4x+ - MJ 4x+).

ATTENTION :

Minimum 2 rameuses pour les équipages mixtes en 4 barré. Les Barreurs devront être confirmés et doivent être en règle avec leur licence FFSA. Le barreur est admis sans distinction de sexe, ni d'âge. Son poids minimal est fixé à :

55 kg pour les catégories senior homme et junior homme ;
50 kg pour toutes les autres catégories.

6 CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Être expérimenté et possédant une bonne technique de l'aviron en mer. être entraîné, c'est-à-dire capable d'accomplir une distance de 6 à 8 km dans sa totalité en mer et capable d'affronter des conditions météo parfois difficiles dans le Golfe du Lion. Tout compétiteur doit respecter le code des régates avec loyauté, respect d'autrui, et sans mettre quiconque en danger.

Le Jury se réserve le droit d'écarter de la course les équipages qu'il jugerait inaptes à effectuer le parcours dans sa totalité.

7 INSCRIPTIONS :

- Engagement uniquement par internet : <http://www.clubaviron.net/> (accès réservé)
- Ouverture des inscriptions : jeudi 25 Août 2011
- Clôture des inscriptions : lundi 12 Septembre 2011, 23h00, dernier délai

8 DROITS D'INSCRIPTION :

Néant.

9 INDÉMNITÉS :

Aucune indemnité de déplacement pour les participants.

10 LICENCES :

Les concurrents devront être en règle avec leur licence 2011. Cette licence portera attestation de la délivrance d'un certificat médical conformément au règlement de la F.F.S.A.

11 RÉCEPTION DES ATTELAGES À LA GRANDE MOTTE ET EMBARQUEMENTS DES EMBARCATIONS :

- Lieu : Centre Nautique Municipal de la Grande Motte - Esplanade Baumel
- Horaire : dimanche à partir de 7h00. Possibilité de réceptionner votre remorque la veille nous prévenir 48h avant.
- Aire de stationnement des remorques : terre-plein situé à côté du Centre Nautique.
- Dépose des embarcations : aire de mise à l'eau (cf. annexe 3)

12 RÉUNION DES ARBITRES ET SÉCURITÉ : (Café d'accueil) (cf. annexe 2)

- Horaire : dimanche 7h30 à 8h00 précises.
- Lieu : Centre Nautique Municipal de la Grande Motte - Esplanade Baumel.

13 PESÉE :

- Horaire : dimanche à partir de 07h00 à 09h00 précises.
- Lieu : Centre Nautique Municipal de la Grande Motte - Esplanade Baumel. (cf. annexe 3)

14 RETRAIT DES DOSSARDS : (Café d'accueil)

- Horaire : dimanche 08h00 à 8h20 précises.
- Lieu : Centre Nautique Municipal de la Grande Motte - Esplanade Baumel.

15 RÉUNION DES DÉLÉGUÉS ET ÉQUIPIERS RÉFÉRENTS - ÉMARGEMENT PRÉSENCE :

- Horaire : dimanche 08h20 à 9h00 précises.
- Lieu : Centre Nautique Municipal de la Grande Motte - Esplanade Baumel.

16 COMMISSION DE CONTRÔLE ÉMARGEMENT DES BATEAUX :

- Horaire : dimanche à partir de 09h00 table parasol
- Lieu : Zone de contrôle sur la plage (entre les deux ballons rouges cf. annexe 3)

17 DÉPARTS DU CHAMPIONNAT :

- Horaires : 3 départs sont prévus :

Course 1 - 10h00 : 8 000 m

- FS1X : (Course Qualificative)
- FS2X : (Course Qualificative)
- FS4X+ : (Course Qualificative)

Course 2 - 11h30 : 8 000 m

- HS1X : (Course Qualificative)
- HS2X : (Course Qualificative)
- HS4X+ : (Course Qualificative)

Course 3 - 13h00 : 6 000 m

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| FC4X+ : (Course Open) | FV2X : (Course Open) |
| HC4X+ : (Course Open) | FV4X+ : (Course Open) |
| FJ2X : (Course Qualificative) | HV1X : (Course Open) |
| FJ4X+ : (Course Open) | HV2X : (Course Open) |
| HJ2X : (Course Qualificative) | HV4X+ : (Course Open) |
| HJ4X+ : (Course Qualificative) | MV2X : (Course Open) |
| FV1X : (Course Open) | MV4X+ : (Course Open) |

Course vétérans : chaque compétiteur vétérans est seul responsable de sa participation aux épreuves de sa classification en fonction de son âge, de son état de santé et de sa condition physique.

Veuillez consulter le tableau d'affichage pour connaître l'heure de départ de votre équipage.

- **Lieu** : Au niveau de la plage devant le Centre Nautique Municipal - Esplanade Baumel.
- **Modalités** : Drapeaux et signalisation sonore selon art. 28 Code FFSA des régates en mer :
<http://www.avironfrance.asso.fr/Federation/TextesReglementaires/072CodeRegatesMer.htm>

Le Comité d'Organisation en accord avec le Corps Arbitral se réserve le droit de modifier le parcours et/ou les horaires de cette compétition, voire de l'annuler, en cas de très mauvaises conditions météorologiques.

18 SERVICE MEDICAL :

Un service Médical sera organisé par le Docteur M^r Laurent SCHIFANO. Le docteur sera disponible sur l'ensemble du parcours.

19 CONTÔLE ANTI DOPAGE :

Un lieu de Contrôle Anti-Dopage sera mis à disposition.

20 SÉCURITÉ :

La Sécurité en Mer sera assurée par un bateau de sécurité aidé par 2 juges de parcours.

21 PLAN DE PARCOURS :

Un plan sera remis à chaque Chef de Bord lors de la réunion des délégués et équipiers référents.

22 LE JURY :

Le Jury de la course sera organisé par Monsieur Jean-Marie Beaussier, Président du Jury, Arbitre National FFSA.

23 MAILLOTS :

Chaque concurrent doit courir sous les couleurs de son club.

24 PRÊT DE MATÉRIEL :

Les équipages qui n'habitent pas en Région Languedoc-Roussillon ou qui n'ont pas d'embarcation de mer jauge F.I.S.A. peuvent faire la demande de yoles de mer entièrement équipées (avirons, gilets de sauvetage, bout, etc.) auprès de l'organisation (prêt gratuit si matériel disponible). La réservation des bateaux se fait par mail avironlagrandemotte@yahoo.fr avant le 12 septembre 2011.

25 HÉBERGEMENT :

À la charge de chaque association ou participant.

Nous vous conseillons de faire vos réservations le plus tôt possible .

- **Office Municipal de Tourisme de la Grande Motte - Service Accueil et Information**
Place du 1^{er} octobre 1974 (place de la mairie) - 34280 - La Grande Motte
Tél. : 04 67 56 42 00 - Fax. : 04 67 29 91 42 - <http://www.ot-lagrandemotte.fr> - infos@ot-lagrandemotte.fr
- **Hôtel Azur Bord De Mer :**
Place Maurice Justin - 34280 - La Grande Motte
Tél. : 04 67 56 56 00 - Fax. : 04 67 29 81 26 - <http://www.hotelazur.net>
- **Mercure La Grande Motte Port :**
140, Rue du Port - 34280 - La Grande Motte
Tél. : 04 67 56 90 81 - <http://www.mercure.com>
- **Hotel Les Corallines :**
615, Allée De La Plage - 34280 - La Grande Motte
Tél. : 04 67 29 13 13 - <http://www.thalasso-grandemotte.com> - info@thalasso-grandemotte.com

26 PROCLAMATION DES RÉSULTATS ET REMISE DES RÉCOMPENSES

- **Horaire** : dimanche de 13h00 à 15h00.
- **Lieu** : Centre Nautique Municipal (car podium)

27 APÉRITIF :

- **Horaire** : dimanche à partir de 14h30.
- **Lieu** : Centre Nautique Municipal de la Grande Motte - Esplanade Baumel.

28 REPAS :

- **Horaire** : dimanche dès 14h45.
- **Lieu** : Centre Nautique Municipal, La Grande Motte
- **Prix** : 12 € par personne, y compris vin et dessert.

Réservation obligatoire pour le repas.

Veillez remplir la fiche « Inscription au repas » et nous la renvoyer accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de l'ACP La Grande Motte.

N'oubliez pas d'y inscrire les éventuels ACCOMPAGNANTS (même tarif).

Repas payant pour tous les participants.

Les Présidents de Club présents sont invités !

Merci de nous prévenir en remplissant le formulaire d'inscription au repas de midi en page 5.

29 RENSEIGNEMENTS :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par e-mail :

avironlagrandemotte@yahoo.fr

Président de l'Organisation : M^r Marc Bigret

Directeur de Course : M^r Philippe Siardet

Président du Jury : M^r Jean-Marie Beaussier

Site internet : **<http://www.avirongrandemotte.fr>**



Pour vous rendre directement sur l'Esplanade Jean Baume, à la Grande Motte, via Google Maps et ainsi déterminer votre itinéraire, cliquez sur l'icône ci-dessus.

Inscription au Repas de midi

Club :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Responsable :

Téléphone :

Portable :

Dimanche 18 Septembre 2011

Repas de midi :

12 € x : pers.
=

Président de votre Club :

☐ sera présent ☐ ne sera pas présent
au repas de midi

Total : €

Par chèque ci-joint à l'ordre de "ACP La Grande-Motte"

Par virement : contactez-nous sur avironlagrandemotte@yahoo.fr

Noms des participants :	Noms des participants :

Cette Inscription ne sera enregistrée qu'accompagnée du RÉGLEMENT TOTAL et DÛMENT RENSEIGNÉE.

Fait le :

À retourner avant **le lundi 12 Septembre 2011**

à :

à Aviron Club du Ponant - BP 71

Signature :

34280 La Grande Motte

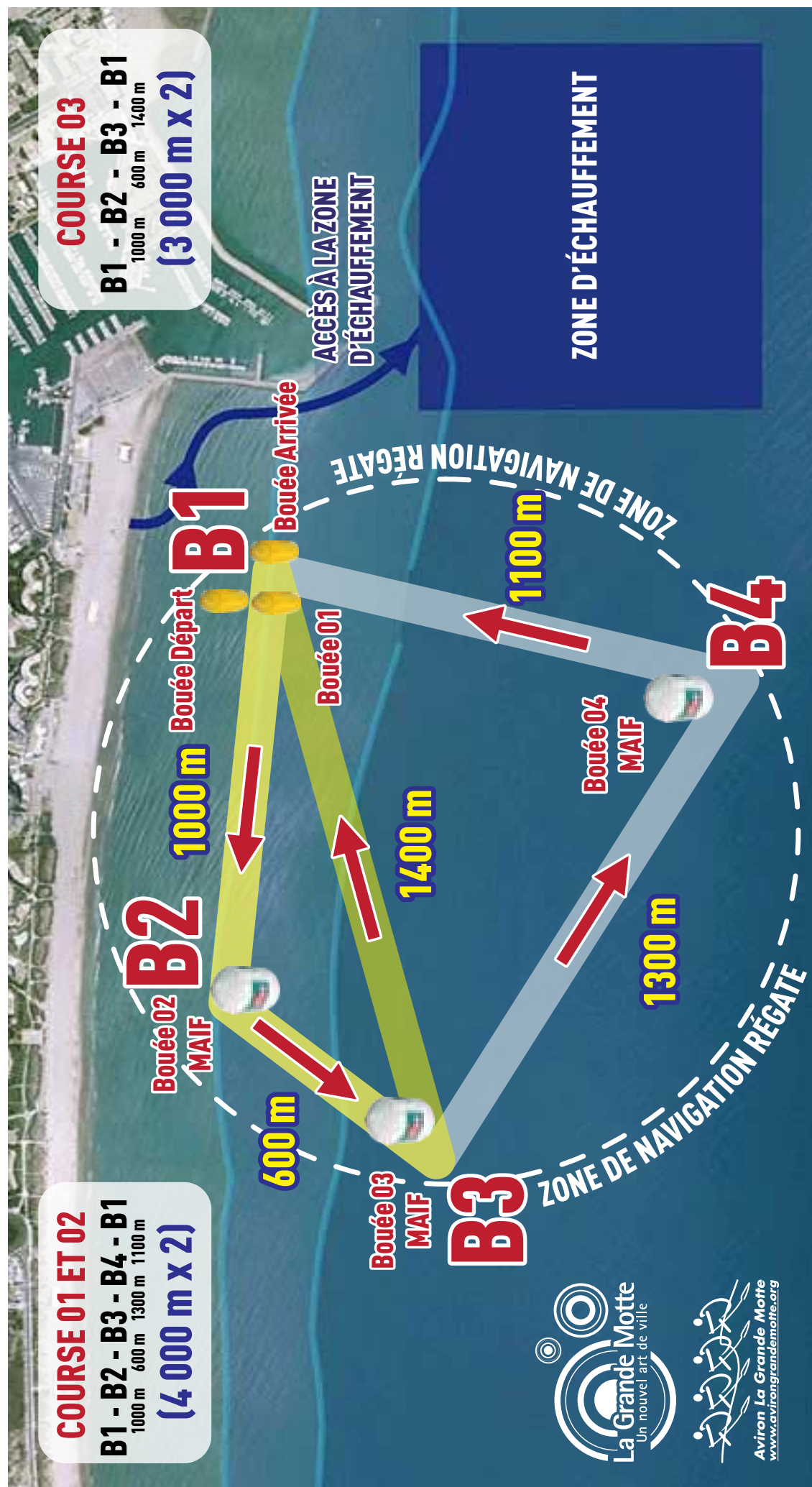
ORGANISATION DU PLAN D'EAU

COURSE 01 - 10 H - COURSE 02 - 11 H 15

PARCOURS 8 000 Mètres (4 000 m x 2)

COURSE 03 - 11 H 30

PARCOURS 6 000 Mètres (3 000 m x 2)



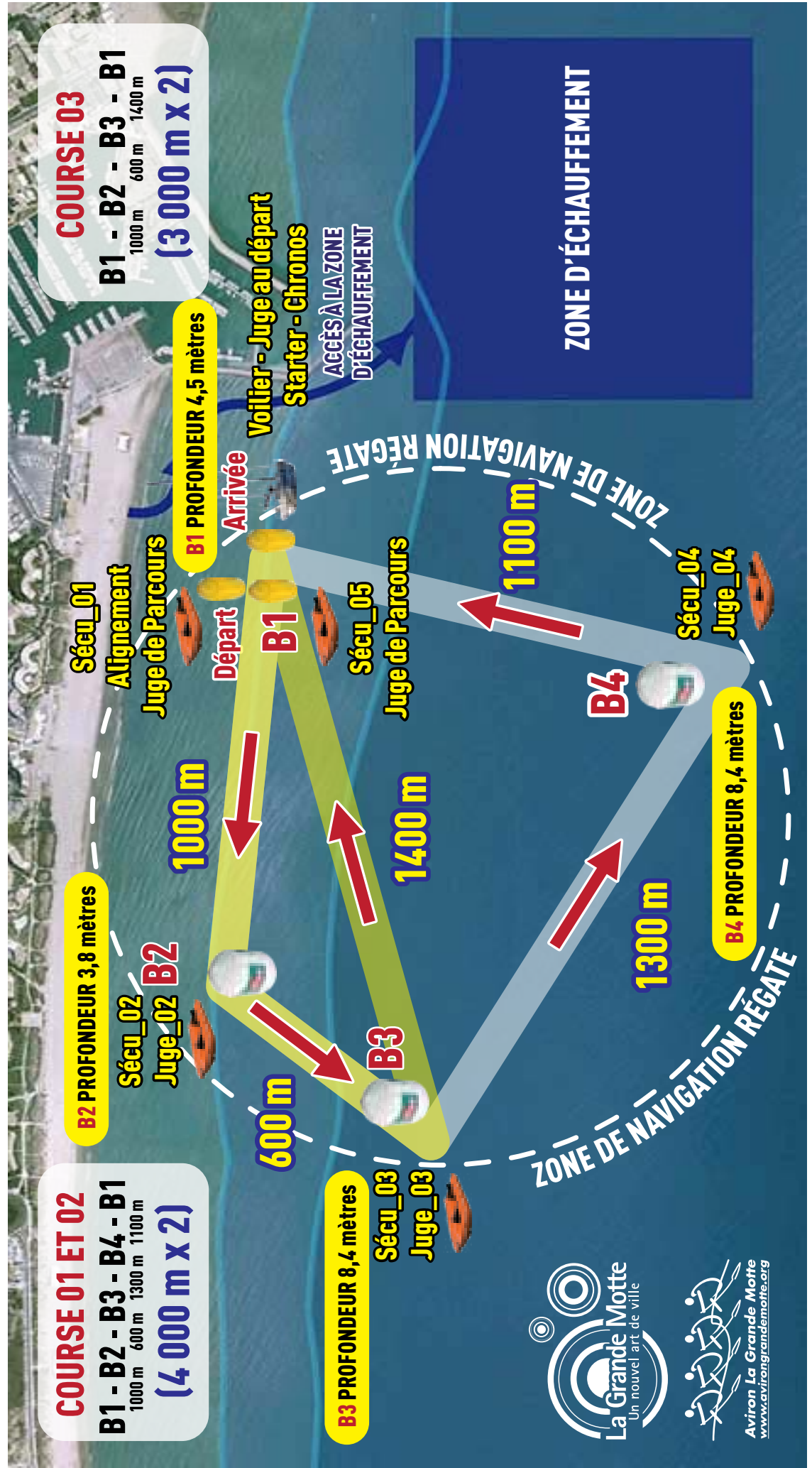
ORGANISATION MEMBRES DU JURY

COURSE 01 - 10 H - COURSE 02 - 11 H 15

PARCOURS 8 000 Mètres (4 000 m x 2)

COURSE 03 - 11 H 30

PARCOURS 6 000 Mètres (3 000 m x 2)



ORGANISATION DE LA MISE À L'EAU

CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL - ESPLANADE BAUMEL - PRÉPARATION DES BATEAUX ET COMMISSION DE CONTRÔLE

